

« Réflexions sur le subjonctif¹ » par Teodora Cristea

Janetta DRĂGHICESCU

Résumé

L'article se propose de présenter le livre posthume « Réflexions sur le subjonctif » du professeur Teodora Cristea. Après avoir passé en revue les principales raisons qui ont conduit le professeur à l'élaboration de cet ouvrage, l'article en présente, de manière critique, les différentes parties : le statut du subjonctif dans le système verbal français, le statut grammatical du subjonctif en français contemporain, le subjonctif en tant que mode de la subordination, le signifié unique du subjonctif, les emplois du subjonctif dans les différents types de structures modalisantes, ainsi que deux études consacrées à la contrastivité. La dernière partie s'emploie à mettre en évidence l'importance de l'ouvrage autant pour les linguistes que pour les didacticiens du français.

Mors clés : *subjonctif, système verbal du français, contrastivité, structures modalisantes*

Fidèle à l'esprit de la linguistique structurale – dégager les structures qui permettent le fonctionnement de la langue, instrument de communication – et, dans le même temps, animée par le désir d'ouvrir des perspectives nouvelles à l'enseignement de la langue, Teodora Cristea se propose, dans ces études, de valoriser une démarche susceptible d'inscrire la grammaire dans le système des relations sémantiques qui fondent la production créatrice du langage. En choisissant le subjonctif comme objet d'étude, elle illustre aussi la possibilité qu'il y a à intégrer les acquis de la linguistique théorique (des nouvelles méthodes d'analyse), et des résultats qui en découlent à la pédagogie de l'enseignement et plus précisément à l'enseignement de la grammaire à des étudiants étrangers.

Les raisons qui l'ont poussée à cette entreprise sont en égale mesure de nature didactique et théorique: s'étant confrontée tout le long de sa carrière à l'enseignement de la grammaire à des sujets roumains (« avec des résultats incertains » comme elle avoue dans l'Avant-propos), elle a constaté que l'acquisition de la grammaire et, tout spécialement des formes modales, restait automatique même à un niveau supérieur d'apprentissage; que l'enseignement dans un cadre institutionnalisé n'aboutit pas, à lui seul, à réaliser la corrélation entre grammaire et communication en libérant de l'excès de schématisation et de normativité le mécanisme de passage de la compétence à la performance langagière ; que l'approche comparative permet de mettre en évidence les systèmes de relations grammaticales et sémantiques et de dégager les zones de convergence et/ou de divergence et, finalement les zones de spécificité de chacune des deux langues, ce qui permet d'élaborer les stratégies appropriées à mettre en jeu dans le processus didactique.

Le choix du subjonctif comme objet d'étude s'explique par la complexité des relations (contraintes syntaxiques et sémantiques, attractions modales et alternances) que cette forme modale entretient avec les autres formes du système de même que par sa capacité à exprimer des états ou des actions futurs ou non certains et parfois même des actions réelles mais dépendant de la volonté, de l'affectivité de l'énonciateur.

Concrètement, afin de répondre aux exigences imposées par la nécessité d'intégrer l'enseignement de la grammaire dans les mécanismes de réflexion qui permettent le passage, sans dysfonctionnements, de l'apprentissage à la communication, la démarche adoptée vise :

- (1) à délimiter le cadre théorique permettant une description susceptible d'embrasser tous les emplois du subjonctif, afin de déterminer, au-delà des nombreuses difficultés grammaticales (concurrence des modes, sémantisme des verbes introducteurs, connecteurs subordonnants), l'unité du mode (le signifié unique);
- (2) à élaborer les grilles maximales de convergences et de divergences qui permettent d'y inscrire les réalisateurs des deux langues en contact (le français et le roumain).

Le volume est structuré en deux parties, chacune regroupant cinq études.

La première partie réunit les études consacrées à l'analyse de détail du subjonctif.

- **Le statut du subjonctif dans le système verbal du français.** La description, accompagnée d'exemples à l'appui et des renvois aux sources théoriques, porte sur le comportement du subjonctif sur l'axe du temps en relation avec les autres formes verbales (le futur et le conditionnel), l'accent étant mis sur l'opposition **valeur temporelle / valeur modale**. Il en résulte la nécessité qu'il y a à considérer, dans la caractérisation des formes verbales, les catégories d'aspect, de temps et de mode comme liées l'une à l'autre par une dialectique qui se dévoile uniquement au niveau du fonctionnement des formes en question dans le discours. Il s'impose aussi de prendre en considération les facteurs du contexte pour pouvoir établir une hiérarchie entre le sens de base et les effets de sens, entre les emplois canoniques et les emplois déviants, le repère et le point de référence étant le signifié unique.

Les éléments de théorie invoqués sur tout le parcours de l'analyse mettent en évidence le fait que toute forme verbale inscrite sur l'axe du temps acquiert des valeurs modales qui ne se superposent pas aux valeurs accordées par la tradition grammaticale pour la forme en question. Il faut, par conséquent, admettre que la relation mode-temps doit être conçue comme une relation

d'inclusion où le mode est la catégorie superordonnée qui inclut les formes temporelles. La division temporelle reste, cependant, le critère qui permet de départager et de caractériser les formes verbales (l'indicatif est la forme modale qui actualise les divisions temporelles et le subjonctif la forme qui n'actualise que les oppositions aspectuelles). Dans l'analyse du fonctionnement d'une forme verbale, on doit prendre en compte ses valeurs modalo-aspectuelles ou même la triple relation aspect-temps-mode, une telle analyse unifiante permettant d'identifier l'intervention des facteurs contextuels dans la réalisation du sens et, conséquemment, d'établir la hiérarchie entre les effets de sens (qui résultent des interactions entre le sens de base et les facteurs contextuels), l'emploi canonique (donné par la grammaire normative) et le signifié unique.

Toute analyse de détail doit être abordée dans une vision unifiante. Et dans cette perspective, le subjonctif s'individualise par sa valeur modale, et son fonctionnement doit être abordé dans l'opposition **mode / modalité**.

- **Le statut grammatical du subjonctif en français contemporain.** Se rapportant à l'affirmation et aux attestations selon lesquelles le statut du subjonctif serait en état critique, vu la disparition des formes d'imparfait et de plus-que-parfait de l'aspect parlé de la langue, à partir des considérations présentées et commentées avec des exemples à l'appui, Teodora Cristea souligne le fait que, dans les zones où le subjonctif remplace l'indicatif, soit par analogie, soit comme marqueur de l'appréciation subjective, les facteurs d'ordre social (les registres et les niveaux de langue) qui fondent ces emplois à subjectivité dominante sont susceptibles de compenser les pertes constatées.
- **Le subjonctif en tant que mode de la subordination.** En effet, mode de la dépendance (par opposition à l'indicatif) à portée virtualisante (le procès s'inscrit dans le champ du possible et non dans celui qui est réel ou vrai pour l'énonciateur), bien que dans certains cas cela ne soit pas fondé, l'emploi du subjonctif se soumet à des règles qui ne sont pas toujours formulées avec précision qu'il apparaisse en proposition indépendante ou en proposition subordonnée. Pour tenter de définir et de caractériser le statut syntaxique du subjonctif, et implicitement le type de subordonnée, il résulte de l'analyse proposée qu'il faut aller au-delà des critères d'ordre syntaxique et recourir à des critères d'ordre sémantique et pragmatique. Les notions de degré d'intégration, de contrôle modal et d'argument de la prédication, celles de niveau de structuration de l'énoncé (niveau lexical, niveau du constituant phrastique de la proposition régissante, niveau du connecteur, niveau pragma-sémantique des intentions communicatives) doivent intervenir dans toute analyse visant le choix du mode et l'explication de l'emploi du subjonctif aussi

bien en termes de contrainte qu'en termes de variables. La validité d'une telle option est donnée par l'analyse proposée.

- **Le signifié unique du subjonctif.** L'hypothèse avancée au départ, à savoir le caractère unitaire du subjonctif malgré la variété de ses emplois et, implicitement, la variété des effets de sens, est confirmée par le double recours de l'analyse à la théorie des modalités (le subjonctif s'inscrit dans la plupart des carrés modaux) et au principe guillaumien de zones conceptuelles distribuées en position d'idée regardante et respectivement d'idée regardée, opposition à laquelle correspond l'opposition syntaxique proposition principale / proposition subordonnée. Sont valorisés aussi les concepts de monde possible et d'univers de croyance. Une telle approche satisfait pleinement aux exigences de la contrastivité où la base de la comparaison (par rapport à laquelle sont isolées les convergences et les divergences entre les deux langues) doit opérer avec des unités de sens, des rapports et des mécanismes à caractère général, sinon universel.
- **Les emplois du subjonctif dans les différents types de structures modalisantes.** L'appel à la théorie modale permet d'expliquer les effets de sens que la forme de subjonctif réalise dans les différents contextes modaux spécifiques des différentes modalités et, ce qui est plus important, d'identifier et d'isoler le contenu sémantique de base, le signifié du mode et les effets de sens réalisés dans chaque contexte modal. Les concepts de « monde possible », « monde (accidentellement ou essentiellement) contrefactuel » de même que le concept « d'univers de croyance » permettent, d'une part, de situer l'analyse sur le plan logico-sémantique, et, d'autre part, de situer la position et le rôle de l'énonciateur dans le choix du mode et implicitement dans l'individualisation du sens du subjonctif dans les différents types de modalités (aléthiques, déontiques et épistémiques).

Il résulte de l'analyse et des illustrations qui l'accompagnent que le subjonctif, dans tous ses emplois (à l'exception des quelques emplois illogiques et/ou d'usage injustifié) s'individualise et se justifie par son signifié unique (son unité sémantique) et/ou par le contexte modal.

La deuxième partie regroupe des études consacrées à la contrastivité envisagée dans le double intérêt théorique et didactique.

Du point de vue théorique, **les deux premières études** (*Pour une approche contrastive Guillaumienne et Néocomparatisme Guillaumien et contrastivité*) portent sur les avantages que la psycho-systématique de G. Guillaume présente pour l'analyse contrastive. Il s'agit de valoriser des éléments de cette théorie dans les trois étapes de l'analyse, respectivement:

- le rapport entre *représentation* et *expression* qui peut et doit guider **le choix de la base de comparaison** par rapport à laquelle on établit les convergences et les divergences ;
- le rapport entre *langue* et *discours*, notamment reconnaître l'antécédence de la langue au discours, **qui guide le choix du niveau auquel sont sélectionnées les structures linguistiques** à mettre en rapport de comparaison ce qui permettra au contrastiviste d'aborder correctement les mécanismes d'acquisition de la langue cible ;
- l'opposition *institué / improvisé* **qui permettra de délimiter les zones de difficultés.**

Du point de vue méthodologique, l'extension de la méthode comparée de la diachronie en synchronie, plus précisément à la contrastivité, notamment à deux langues qui occupent des positions déterminées, l'une la position de langue base, l'autre la position de langue cible, est une option qui ouvre à ce type d'analyse des voies de recherche prometteuses.

Les considérations d'ordre théorique et/ou méthodologique sont accompagnées de nombreux exemples destinés à illustrer les convergences et les divergences entre le roumain et le français.

On y trouve aussi les repères pour l'élaboration de fragments systématiques de grammaire contrastive et, comme illustration, l'analyse d'un fait de grammaire : le choix de la forme modale (indicatif ou subjonctif) dans certaines propositions subordonnées.

La troisième étude intitulée (*Idee critique, mondes possibles et contrastivité*) illustre la démarche à adopter dans la comparaison de deux langues, notamment :

- soit se limiter aux constatations directes et isoler les convergences et les divergences constatées, soit aller au-delà de la constatation directe, construire par des réductions successives la base de comparaison comportant des unités linguistiques à valeur générale et déterminer un schéma général d'évaluation des divergences isolées. À cet effet, il s'impose de choisir un ensemble conceptuel propre à la comparaison, de préciser la signification des concepts de « base de comparaison » et de « mise en équivalence » ainsi que les critères visant le choix des variables à introduire dans l'analyse, ce qui permettra, finalement, de situer l'analyse contrastive dans un cadre adéquat.
- analyser les structures qui s'inscrivent dans ce qu'on appelle « la zone critique » en mobilisant les modèles théoriques susceptibles de réaliser la comparaison de fragments de langues et tout spécialement de justifier les divergences.

Les deux dernières études (*Le contexte épistémique du subjonctif et Structures prédicatives et choix du mode en français et en roumain*) représentent l'application à des zones délimitées des principes théoriques et méthodologiques présentés dans les études consacrées à la problématique du subjonctif. Il s'agit des mécanismes linguistiques et des conditions qui favorisent l'emploi du subjonctif dans les modalités épistémiques en français et de l'emploi des modes (l'opposition mode personnel / infinitif en français, et les correspondants, en roumain) dans plusieurs types de structures prédicatives (structures à contrôle, structures à sujet monté, structures à obviation).

L'intérêt majeur des études réunies dans ce volume réside, en effet, tout d'abord, dans le fait que Teodora Cristea a réalisé une étude systématique du subjonctif en français, étude caractérisée par le souci, manifesté à chaque étape, de justifier rigoureusement ses choix en termes de théorie et de méthode, ce qui rend l'ensemble digne d'intérêt en égale mesure pour le linguiste que pour le didacticien. Le linguiste y trouvera la valorisation et la confirmation de ses hypothèses dans une analyse qui dépasse les limites d'une seule langue pour embrasser deux langues mises en contraste et envisagées dans leur fonctionnement comme instrument de communication. Le didacticien y trouvera les repères, parfois même un modèle d'approche lui permettant d'adopter le changement de perspective dans l'enseignement de la grammaire, dont l'acquisition doit être intégrée dans les mécanismes sémantiques qui sous-tendent le fonctionnement de la langue dans la communication.

Il s'impose aussi de préciser encore le fait que ce qu'il y a d'essentiel chez Teodora Cristea et ressort pleinement de ces dernières études, c'est qu'elle a toujours été préoccupée de ramener l'enseignement de la langue et, tout spécialement, l'enseignement de la grammaire sur le terrain de la réflexion théorique. Elle a essayé, par ses recherches (et le présent volume en témoigne), de s'assurer de la justesse, de la cohérence et du degré d'appropriation des théories linguistiques ou des éléments susceptibles à être valorisés dans la didactique.

Notes

[← 1]

Volume posthume, Teodora Cristea, *Réflexions sur le subjonctif*, Editura Echinox, Cluj-Napoca, 2013